

**BADMINTON**



**F.S.G.T**

**Comité du Rhône**

**Fédération Sportive et Gymnique du Travail**  
82 rue Sully-69006 Lyon  **04.78.89.12.50**

**e.mail: badminton@fsgt69.fr**  
**site : www.fsgt69.fr**



**Lyon, le : 01/03/2017**

**OBJET : PV N°2**

### **A) CHAMPIONNAT :**

#### 1°) Calendrier 2016-2017 :

Vous trouverez en PJ à ce PV le calendrier pour la saison 2016-2017.

#### 2°) Organisation : Merci de prendre en compte :

- que le calendrier sera donné à titre indicatif et que vous avez jusqu'au 23 juin pour effectuer toutes vos rencontres.
- vous pouvez avancés des rencontres, joués pendant les vacances ou les semaines de rattrapage, rien n'est figé.

**LE CLUB RECEVANT DOIT PRENDRE CONTACT AVEC L'ADVERSAIRE 1 SEMAINE AVANT LA RENCONTRE non seulement pour confirmer la date et le lieu de la rencontre mais aussi la composition de la rencontre.**

Les clubs devront transmettre par mail au comité la date et la composition des équipes après accord des deux clubs.

#### 3°) Report :

Le nombre de report sera également limité d'autant que le calendrier n'est pas surchargé. Ainsi pour les reports de match des pénalités cumulatives sont appliquées :

- \* 3 reports sont tolérés par équipe sans pénalité.
- \* 4<sup>ème</sup> report : 1 point de pénalité
- \* 5<sup>ème</sup> report : 2 points
- \* 6<sup>ème</sup> report : 3 points

Le report devra être mentionné sur la FDM.

### **B) FDM :**

- Le nombre de rencontres et la composition des matchs devront être notifiés avant le début de la rencontre
- Les feuilles de matchs devront être retournées dans un délai de 10 jours PAR MAIL. Passé ce délai les équipes seront pénalisées de 0.5 pt.
- De même si les FDM sont mal remplies (absence de la journée, du lieu, de la date, n° de licences, noms et prénoms des joueurs) seront pénalisées de 0.5 pt.
- **Ceci sera appliqué à la lettre cette saison**

### **Rappel !!!!**

C'est le club recevant qui établira la feuille de match.

C'est le club gagnant qui devra l'adresser au siège de la F.S.G.T. dans les 10 jours suivant la rencontre PAR MAIL.

Seules les feuilles de match F.S.G.T. sont officielles.

Les signatures des capitaines et les réclamations, s'il y en a, seront portées en fin de match.

### **Pénalités !!!**

- 1°) Feuille de match non officiel  
= 0,5 pt par feuille de match pour le club recevant
- 2°) Feuille de match mal remplie  
= 0,5 pt par feuille de match pour le club recevant
- 3°) Feuille de match reçue plus de 10 jours après la rencontre  
= 0,5 pt par feuille de match pour le club gagnant

Compte tenu du faible retour des FDM la saison dernière, la CSD appliquera strictement le règlement à la lettre.

### **C) DEVELOPPEMENT DE VOTRE ACTIVITE:**

Comme vous pouvez le constater le nombre d'équipe est très restreinte ce qui génère très peu de rencontres.

Nous avons programmé, le 22 Novembre 2016, une rencontre entre nous afin d'envisager des initiatives, des projets etc. pour étoffer ce championnat.

Seul un club a répondu présent : le CLASS

Nous en déduisons que ce nombre de rencontre vous suffit ??????

### **D) AU NIVEAU NATIONAL :**

#### I / Rassemblement National = 18<sup>ème</sup> édition :

Les 3 et 4 juin 2017 à HABSHEIM (68)

⇒ rencontre nationale dédiée aux joueurs FSGT de tous niveaux et de toutes provenances

⇒ esprit convivial et festif de mise !

**Samedi 3 juin**, rencontres en simple dans les catégories suivantes :

Simple dames loisir

Simple hommes loisir

Simple dames intermédiaire

Simple hommes intermédiaire

Simple dames confirmé

Simple hommes confirmé

**Dimanche 4 juin**, rencontres en doubles, organisées par équipes de 6 joueurs : toutes les catégories sont mélangées, et les équipes sont harmonisées pour avoir un niveau comparable.

Inscription par paires ou individuelles.

Une soirée festive avec repas complet et animation se tiendra entre les 2 journées de l'événement Un stand de cordage et vente de matériel sera tenu le samedi après-midi par notre partenaire :

#### II / Championnat de France FSGT par équipe :

Le règlement est en cours de remaniement du fait de la difficulté (pour les clubs et pour les équipes engagées) de conserver la même composition de l'équipe entre la phase régionale et nationale.

Aussi, cette disposition ne sera plus un frein.

Le règlement devrait être publié début mars 2017. Il prévoira entre autre le fait que pour s'engager à la finale nationale, une équipe devra justifier de la participation à un tournoi FSGT départemental avant le 31 octobre 2017, laissant donc la possibilité d'inscrire des équipes qui se composent sur la saison 2017-18.

Les comités 69 et 38 sont sollicités pour l'organisation de la finale de ce championnat en novembre 2017.

En référence au paragraphe C/ le comité du Rhône se prononce contre la prise en charge de cette manifestation.

BON CHAMPIONNAT !!!

Pour la CSD BADMINTON  
Marjorie MAGNIEN